



# Concrètement, comment on peut s'y prendre ?

**La réussite de tous les enfants  
au cœur du renouvellement  
du projet social.**

Il existe à peu près autant de portes d'entrées pour s'engager dans une démarche « 1001 Territoires pour la réussite de tous les enfants », que de centres sociaux ! Chacun a son contexte, sa spécificité, sa légitimité dans le territoire sur le thème, auprès des institutions (collectivité, éducation nationale), des liens plus ou moins forts avec les familles...

Plusieurs entrées peuvent cependant être des opportunités pour un centre social d'y aller... Parmi celles-ci, inscrire la réussite de tous les enfants au cœur du renouvellement du projet social.

## Quelques situations possibles

- Au moment de l'évaluation du projet en cours, la réussite éducative des enfants est ressortie comme prioritaire ;
- Les acteurs du centre social (bénévoles et salariés) ou un groupe d'habitants souhaitent mettre cette thématique au cœur du renouvellement de projet ;
- La ville ou un autre partenaire du territoire (institutionnel ou associatif) lance une réflexion/démarche sur la thématique et sollicite le centre social (ou le centre s'autosaisit !) ;
- Le centre social souhaite profiter de la démarche de renouvellement de projet pour toucher de nouvelles familles et estime que cette thématique peut être « attractive » ;
- Le centre social souhaite profiter de la démarche de renouvellement pour renforcer le pouvoir d'agir des familles !

## Pourquoi c'est intéressant ?

Parce que ...

- La réussite éducative de tous les enfants est un enjeu pour tout le monde, et qu'autour de cet enjeu, le centre social peut jouer un rôle fédérateur des énergies du territoire, ou au moins faire partie des acteurs agissant ;
- Inscrire une thématique transversale au cœur de la démarche de renouvellement de projet, et fondamentalement celle-ci, c'est l'occasion d'élargir le cercle des personnes mobilisées dans la démarche, notamment des familles qui ne viennent pas spécialement au centre social ;
- C'est l'opportunité peut être d'ouvrir des relations (et à terme des partenariats ?) plus structurées ou opérationnelles avec les acteurs dits éducatifs du territoire, au premier rang desquels l'école et l'ensemble du système de l'Éducation nationale ;
- C'est l'occasion d'ouvrir un dialogue avec la collectivité locale sur le rôle éducatif du centre social, ou du moins être reconnu comme un acteur éducatif du territoire ;
- ... et certainement d'autres raisons !

## La place du centre social là dedans

Dans le cadre du renouvellement de projet social, le centre social est de fait au cœur de la démarche, en animateur, ce qui lui permet de mobiliser autour de son projet des forces du territoire. De par la méthode proposée, il démontre sa capacité à faire émerger la parole des familles (enfants et parents), les envies d'agir et à mobiliser les acteurs du territoire pour le développement d'actions concrètes.

## Mais comment faire concrètement ?

Bien évidemment, tout dépend de la méthode choisie pour renouveler le projet social ! Néanmoins, nous vous proposons ici quelques éléments de méthodes pouvant être intégrés dans votre approche.

Mettre au cœur de la démarche la question de la réussite éducative de tous les enfants suppose de :

- Voir si le centre social a un groupe de parents déjà mobilisés sur des actions ;
- Analyser avec les personnes concernées (habitants, bénévoles et salariés) les actions déjà menées, comme par exemple, les actions d'accompagnement à la scolarité, les actions à destination des adultes s'inquiétant de la scolarité, l'offre de loisirs périscolaire proposée par le centre social, etc. ;
- S'interroger sur l'offre éducative existante portée par divers acteurs (institutionnels ou associatifs) ;
- Partager cette préoccupation avec les écoles et collèges du territoire.

Et pour ce faire, nous préconisons la constitution d'un groupe dédié au suivi de cette question spécifique, composé d'habitants, bénévoles et salariés.

Quelques pistes à explorer :

- Mobiliser les familles du centre social, les acteurs du territoire, les écoles, la collectivité locale pour informer le plus de familles possible à participer aux démarches proposées.

■ *Au-delà des affiches et des flyers sur les lieux de vie des familles (école, commerce, etc.), on peut faire du porte à porte dans les habitations environnantes, en parler à son voisinage concerné, aux gardiens d'immeubles, aller sur le marché, etc.*

- Si le centre social n'a pas de relations particulières avec les écoles de son territoire, c'est une bonne occasion d'en ouvrir ! Pour cela, le groupe dédié (notamment composé de parents) pourrait :

■ *Prendre un rendez-vous de contact avec le directeur de l'école, pour présenter la démarche ;*

■ *Proposer un premier temps d'échange avec les enseignants sur la pause méridienne pour les informer de la démarche, récolter leurs ressentis sur la réussite éducative des enfants, les inviter à participer aux rendez-vous ;*

- *Proposer un temps de travail pour imaginer leur place dans la démarche ;*
- *Si l'établissement scolaire se situe dans un Réseau d'Education Prioritaire Renforcé (dit REP + pour les experts !), les équipes éducatives disposent d'heures de formation et de temps pour agir ensemble, ce qui peut retirer une contrainte !*
- *Il existe aussi des espaces au sein de l'école qui visent la rencontre entre parents et école (cafés des parents, temps de rencontre obligatoires...). N'hésitons pas à prendre appui sur ceux-ci pour créer ou renforcer le lien !*
- Ouvrir des temps de réflexion et de propositions à l'ensemble des familles et des acteurs éducatifs du territoire jalonnant la période de renouvellement de projet :
  - *Une première session orientée sur les constats, l'expression des problématiques ;*
  - *Une seconde session orientée sur l'analyse des constats, sur ce qui produit les situations d'échec, et celles sur lesquelles les personnes ont une capacité d'inflexion ;*
  - *Une troisième session orientée sur les propositions, sur l'ensemble des situations, en pesant ce que les acteurs du territoire sont en capacité de faire, sur quoi ils doivent aller chercher de la ressource ou du soutien ;*
  - *Pour favoriser la participation du plus grand nombre de familles, il est nécessaire de penser à un mode de garde des enfants !*
  - *Selon le nombre de participants et leur profil, l'animation peut prendre la forme à certains moments de groupes de pairs (voir fiche pratique).*
  - *Comme c'est une occasion de rencontrer des personnes qui ne fréquentent pas spécialement le centre, une attention particulière à l'accueil, à la convivialité et aux méthodes inclusives d'animation doit être portée !*
- Constituer un collectif de personnes (une sorte de communauté éducative) pour suivre la démarche :
  - *Après la présentation des résultats de la démarche présentée au dessus, qui est une autre occasion de mobiliser encore des personnes à la démarche, proposer la constitution d'un groupe de suivi (avec des membres du centre social mais également des « extérieurs » - école, ville, associations, etc.) ;*
  - *Le collectif peut avoir à charge : de suivre la transformation d'orientations en actions, l'évaluation des actions menées, la ré-orientation de la démarche en fonction de l'atteinte d'objectifs, etc. Le collectif se positionne ainsi comme animateur de la démarche sur le territoire (et le centre comme animateur du collectif) ;*
  - *Ne pas perdre les familles dans le passage à l'action, ni l'école, en somme, être vigilant à ce qu'une fois la démarche lancée sur des actions concrètes, celle-ci ne retombe pas comme le « problème » du salarié du centre social, mais reste bien une démarche collective impliquante.*